

La justice est un sentiment, une aspiration et un pouvoir

ÉLECTIONS CANTONALES

L'ŒIL
DE L'EXPERTE

Anne Reiser, avocate
Droit de la famille



«La plainte de qui dénonce une injustice implique une ferme conviction que le monde est foncièrement juste.» Alain de Botton, *Les consolations de la Philosophie*.

On entre au Palais de justice comme on pénètre à l'église: la messe est encore dite en latin et la plupart du temps, si on ne verse pas une grasse aumône à l'entrée, on n'y est pas admis.

Et rares sont les Elus qui n'en ressortent pas avec la sensation d'avoir été frappés par une Justice dotée de la cécité morale d'un ouragan.

La justice est un sentiment, une aspiration; c'est aussi un pouvoir, une institution, à laquelle notre Constitution fédérale garantit un libre accès.

Elle publie un compte rendu de son activité 2008 sur le site du pouvoir judiciaire. Lisez-le, avant de suivre les débats du Grand Conseil ce 8 octobre à 20 heures, pour savoir si le projet de loi destiné à refondre l'organisation judiciaire du can-

ton et l'adapter aux nouveaux codes fédéraux de procédures pénale et civile répond aussi aux besoins des justiciables.

La presse a beaucoup parlé de la réforme des juridictions pénales. Il ne faut pas oublier que les affaires pénales n'occupent que 22% du temps de la justice; qu'il y a, à Genève, un magistrat de carrière pour 17 avocats, et que la violence au quotidien s'exprime dans le privé, en particulier dans les foyers.

La justice civile, elle, occupe 46% du temps des magistrats. Dans le domaine des baux et loyers, elle concilie en moins de quatre mois 42% des litiges; quant à eux, les conflits du travail sont conciliés en 37 jours à 41,1%! Les affaires familiales, qui épuisent nos juges, durent en moyenne, quand il y a sentiment d'injustice, 22 mois!

Le code de procédure fédérale n'impose pas de conciliation dans ce domaine, et notre canton n'a pas pensé à créer un Tribunal de la famille armé d'une escouade de médiateurs de la première heure, pour réguler les conflits aigus que traversent les familles, qui vont aller en s'accroissant avec la crise économique. Dommage.

Anne Reiser